

DOSSIER D'INSCRIPTION 2013



21 RUE DU COMTE DE FLANDRES B.P. 70039 - 59791 GRANDE SYNTHÉ CEDEX

Téléphone 03.28.21.24.66 - Télécopie 03.28.29.18.78.

Courrier électronique

Ce.0595782p@ac-lille.fr

Site internet

<http://www.collegedumoulin.fr>

Vous trouverez dans ce dossier l'ensemble des éléments permettant d'inscrire votre enfant dans cette structure qui accueille une dizaine d'élèves de 6ème. Ces derniers bénéficient d'un emploi du temps leur permettant de pratiquer l'équitation de 2 à 4h00 par semaine tout en menant une scolarité normale.

Pour de plus amples informations n'hésitez pas à contacter le collège.

Rôles et Objectifs

Les objectifs scolaires

Le premier concerne la réussite scolaire.

- obtenir des notes satisfaisantes
- présenter un comportement irréprochable.

Le second objectif concerne l'organisation du travail de l'élève.

- organiser, planifier son travail personnel
- profiter de chaque opportunité pour réaliser le travail demandé par les professeurs.

Les objectifs sportifs

En termes de résultats, l'objectif pour ce petit collège urbain sera le suivant:

- Prendre du plaisir avant tout en se confrontant à l'adversité
- Obtenir les meilleurs résultats possibles.
- Obtenir ses galops

Les objectifs pédagogiques

- motiver les élèves en leur donnant l'occasion d'évoluer dans leur pratique de prédilection.
- Développer le sens des responsabilités.
- Eduquer à une citoyenneté active.
- Développer le goût de l'effort et comprendre l'intérêt du travail.
- Porter un intérêt certain à l'hygiène générale de vie.
- Développer des compétences transversales permettant une meilleure réussite scolaire.
- Développer l'autonomie des élèves en portant leur regard vers le monde extérieur.
- Contribuer à la dynamique sportive au sein de l'établissement.

L'Organisation de la section

1) Composition de la section :

- 9 élèves au maximum regroupés dans une même classe de 6ème, puis l'année suivante en 5ème.

A noter que tout engagement en section sportive se fait obligatoirement pour l'année scolaire entière .

2) Emploi du temps :

- Les séances d'équitation sont intégrées dans l'emploi du temps de la journée: tous les mardis et jeudis . En plus viennent se rajouter les entraînements et compétitions du mercredi après-midi au club.

- dès lors qu'un élève est dispensé de pratique sportive, des cours de soutien, de l'aide aux devoirs peuvent être mis en place sur les créneaux réservés à l'emploi du temps.

3) L'encadrement pédagogique :

Les élèves doivent suivre normalement les cours, et sont regroupés pour les entraînements.

Mme SIUSKO, professeur certifié d'EPS ainsi que Mr Foly (entraîneur diplômé d'état de sports équiens) ont la responsabilité des entraînements et du fonctionnement de la section sportive.

Mme SIUSKO établit une étroite coordination avec les parents, les professeurs, la Vie scolaire et la Direction afin de suivre individuellement le comportement de l'élève durant son temps d'appartenance à la section.

4) Matériel :

Les élèves devront investir dans un matériel spécifique comme bottes, protection, plastron ou coque, bombe.

5) Evaluation des résultats :

L'évaluation est trimestrielle et apparaît sur les bulletins scolaires au même titre que les autres disciplines. Une note est portée sur le bulletin et compte pour la moyenne générale.

Elle porte sur : l'assiduité et la volonté de progresser, les résultats en compétition, les progrès réalisés.

Dossier de candidature

CELUI-CI DOIT COMPORTER :

- Les photocopies des 2 bulletins de l'année scolaire en cours.
- La fiche de candidature.
- La fiche de renseignements scolaires comportant l'appréciation du chef d'établissement, du professeur d'EPS (ou de l'instituteur).
- La fiche de renseignements sportifs.
- L'autorisation de participer aux tests de sélection.

IMPORTANT

Si le collège du Moulin n'est pas le collège de secteur de votre enfant, vous devez **OBLIGATOIREMENT** effectuer une demande de dérogation à la carte scolaire.

3 CAS DE FIGURE POSSIBLES :

- Votre enfant est actuellement en CM2, alors le dossier de demande de dérogation est à retirer auprès du directeur de son école primaire.
- Votre enfant est actuellement dans un collège public, dans ce cas le dossier est à retirer auprès du secrétariat du collège.
- Votre enfant est actuellement dans un collège privé, attention le dossier de demande de dérogation est à retirer auprès du secrétariat du collège public de votre secteur

Dossier de candidature complet à retourner à :

Monsieur Le Principal du Collège du Moulin

21 Rue du Comté de Flandre

BP70039
59791 Grande-Synthe Cedex

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS :

VENDREDI 03 MAI au collège du moulin

FICHE DE CANDIDATURE 2013-2014

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :

Candidature : <input type="checkbox"/> 6 ^{ème}

Nom du père :	Nom de la mère :
Adresse du père :	Adresse de la mère :
Téléphone :	Téléphone :

Choix des langues vivantes

<u>Classe de 6^{ème} et 5^{ème}</u> <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Allemand

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Appréciation du chef d'établissement faisant apparaître si l'élève est, selon lui, capable de réussir une scolarité au sein d'une section sportive

Signature

Appréciation du professeur d'EPS faisant apparaître des éléments sur les aptitudes physiques et mentales de l'élève:

- **endurance,**
- **goût de l'effort physique notamment**
- **capacité d'engagement dans un projet à long terme**

Signature

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :

Licence :

L'enfant est t-il licencié dans un club sportif ? oui / non

Si oui : Dans quelle activité :

Nom du club :

Jour et Horaires d'entraînement :.....

.....

Calendrier des Inscriptions

- Dossier disponible à partir du 02 AVRIL 2013
- Vendredi 03 mai : date limite de dépôt des dossiers
- Tests de sélection : mardi 29 avril ou jeudi 02 mai de 16h30 à 17h30.
présence obligatoire à l'une des 2 dates
- Fin mai : publication des listes d'élèves retenus.